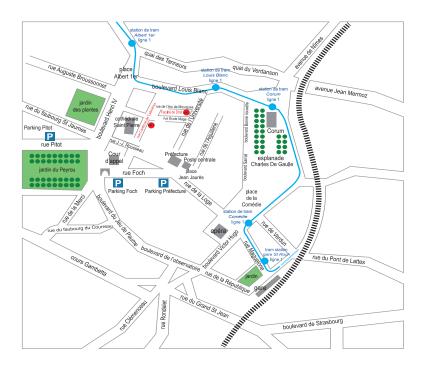
Accès à la Faculté de Droit et de Science politique



Inscription obligatoire

Entrée payante : 35 € Gratuit pour les étudiants du Master 2 Droit de la propriété intellectuelle et TIC (promotion 2018-2019)

Contact

maguelonne.brouillet@umontpellier.fr 04 34 43 29 46

Faculté de Droit et de Science politique 39 rue de l'Université - 34060 Montpellier Cedex 02



Faculté de Droit et de Science politique de Montpellier

Colloque

La propriété intellectuelle en partage



Vendredi 21 juin 2019

Bâtiment 1 - Amphi. D





















LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE EN PARTAGE

9h00 : Allocution de P. Augé, Professeur de Droit public, Président de l'Université de Montpellier

9h15 : Allocution de G. Clamour, *Professeur de Droit public, Doyen de la Faculté de Droit de Montpellier*

9h30 : Ouverture des travaux par A. Robin, Maître de conférences de Droit privé, Université de Montpellier, ERCIM (UMR 5815)

CRÉER EN MODE COLLABORATIF

9h45: PENSER LA NORME EN RÉSEAU

Présidence : A. Viala, Professeur de Droit public, Université de Montpellier, CERCOP

- Penser la norme entre loi et usages
 M. Vivant, Professeur émérite à l'Ecole de Droit de Sciences Po
- Création et économie collaborative : quelle régulation ? N. Martial-Braz, *Professeur de Droit privé, IUF, Université Paris Descartes, CEDAG*
- Gouvernance des communs
 M. Clément-Fontaine, Professeur de Droit privé, UVSQ, DANTE

- Débats

11h00 : Pause café

11h15: CONCEVOIR LA CRÉATION EN COLLABORATION

Présidence : D. Mainguy, Professeur de droit privé, CDCM – Dynamiques du Droit (UMR 5815)

- Création collective et multimédia J.-M. Bruguière, *Professeur de Droit privé, Université Grenoble-Alpes, CUERPI (CRJ)*
- Création collaborative et données V.-L. Benabou, *Professeur de Droit privé, Université Aix-Marseille, IDA*
- Comment mettre en contrat le développement logiciel en mode agile ? **B. Warusfel**, *Professeur de Droit public, Université Paris 8, Avocat au barreau de Paris*
- Débats

12h30 : Pause-déjeuner

EXPLOITER EN MODE OUVERT

14h30: L'USAGE PARTAGÉ

Présidence : P. Mousseron, Professeur de Droit privé, Université de Montpellier, Centre de l'Entreprise

- L'usage partagé des marques

A. Robin, *Maître de conférences HDR de Droit privé, Université de Montpellier, ERCIM (UMR 5815)*

- Coopétition (ou innovation ouverte) et brevets N. Binctin, *Professeur de Droit privé, Université de Poitiers - CECOJI*
- L'usage partagé grâce aux creative commons et licences libres **A. Maffre Baugé,** *Maître de conférences HDR de Droit privé, Université* d'Avignon, CUERPI (CRJ)
- Débats

16h00 : Pause café

16h15: LA GESTION MUTUALISÉE

Présidence : L. Boudour, Magistrat, Tribunal de grande instance de Verdun

- L'œuvre transformatrice, une manifestation des insuffisances de l'œuvre composite en droit d'auteur
- P. Léger, Maître de conférences de Droit privé, Université Paris-Sud, CERDI
- Répertoires, gestion collective et plates-formes numériques **P. Tafforeau**, *Professeur de Droit privé*, *Université de Lorraine*, *Institut F. Gény*
- Propriété intellectuelle et dimension collective : les logiques du service public
- **M. Cornu,** Directrice de Recherche au CNRS, Institut des Sciences sociales du Politique
- Débats

17h45 : Clôture du colloque

N. Mallet-Poujol, Directrice de Recherche au CNRS, ERCIM (UMR 5815)

18h00: Fin des travaux

20h00 : DINER DE GALA - Cloître de la Faculté de Droit de Montpellier